



## USF – Luxembourg Newsletter

October 2016

### Régime des pensions en danger ? Hoax ou réalité ?

Interrogés, les experts de l'USF-Luxembourg pensent qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur le sujet et pour 2 raisons:

- nos pensions sont garanties dans le Traité;
- C'est une obligation juridique et budgétaire des Etats membres, en cas de nécessité, d'alimenter le fonds de pension notionnel (fonds virtuel) en espèces, qui est estimé à plus de 50 milliards d'euros.

Néanmoins, des interrogations demeurent :

- Y a-t-il un doute quant au montant de l'actif du fonds notionnel ?
- Est-ce de ce côté que viendra une menace pour notre régime de pensions ou bien de les économies programmées qui prévoient la réduction de la masse budgétaire pensions de 60% ?
- La charge du budget n'incombe-t-elle pas intégralement au budget de l'Union ?

### Adaptation des salaires

Au vu des évolutions nationales des prix et des salaires des fonctions publiques des Etats membres, les traitements devraient connaître une évolution positive. Il est encore trop tôt pour annoncer des estimations précises, mais au chapitre « appropriation administratives de la commission », le projet 2017 du budget prend en compte la mise à jour de salaire estimée à +2,1% pour 2016. Ce chiffre était une prévision budgétaire, pas le chiffre définitif. Cette adaptation sera reflétée sur la fiche de paie de décembre 2016.

L'USF-Luxembourg vous informera dès que les chiffres officiels seront disponibles.

### AMC: encore un bel acronyme lourd d'interrogations

La Commission a décidé de "rationaliser" ses services RH en les centralisant au sein d'« Account Management Center » (AMC).

L'USF Luxembourg s'interroge :

- Que deviendront les AC 3a qui ont été forcés de participer à l'exercice pilote de l'AMC alors que cette situation est contraire au statut ? Des promesses furent faites quant à la pérennité de leurs contrats, promesses aujourd'hui oubliées.

- Leurs compétences seront utilisées lors de cet exercice mais quel sera leur avenir lors de la phase d'implémentation ? Pourront-ils demeurer au sein des AMC ou seront-ils obligés de réintégrer leur office d'origine et pour faire quoi ?
- Comment sera effectué le suivi des carrières des fonctionnaires et des Agents Contractuels, suivi qui se faisait au plus près des réalités des services?

D'autres "rationalisations/centralisations" sont annoncées. Il serait bon que la Commission apporte des réponses concrètes à l'inquiétude des collègues.

L'USF Luxembourg suivra de près ce dossier et ce d'autant plus que d'autres centralisations sont annoncées sans réelle information, analyse des conséquences ni consultation de l'ensemble du personnel.

### Stratégie anti-fuite: de quoi a peur la Commission ?

Selon certaines sources autorisées, la Commission devrait imposer à son personnel, un nouveau dispositif visant à éviter les fuites d'information sous la forme de la "Anti-Leaks Strategy".

D'autorité, sans aucune consultation et surtout pas de contact avec la Représentation du Personnel, une stratégie va être mise en place dont les objectifs visent:

- à améliorer le professionnalisme et l'éthique dans le comportement des collègues
- d'assurer une protection sans faille des informations confidentielles et sensibles.

L'USF Luxembourg s'interroge sur les buts réels poursuivis dans cette action alors que tous les mécanismes nécessaires sont contenus dans le statut. Nous suivrons ce dossier avec toute la vigilance nécessaire.

### Renouvellement des vignettes de parking au DRB

Depuis le 18 avril 2016 et selon les bâtiments, la délivrance des vignettes de parking est effectuée au bureau des cartes de services sis au **DRB B0/021**.

L'Union Syndicale Fédérale Luxembourg déplore cette décision qui implique une perte de temps et de ressources tout en ne facilitant pas la vie des collègues affectés dans les autres bâtiments de Luxembourg (temps moyen de parcours en bus du Bech au DRB et retour en bus: 1h30)

### L'USF-Luxembourg vous propose:

- Des conseils pour votre carrière et son suivi (auto-évaluation et évaluation, promotion, appel et recours, mobilité, etc.),
- Disponibilité pour un entretien sans rendez-vous, une présence active et assidue à vos côtés,
- Une capacité de networking grâce à une présence dans toutes les institutions et agences à Luxembourg et ailleurs,
- Préparations aux oraux de concours, aux entretiens professionnels, etc.
- Consultations juridiques avec un avocat spécialisé en fonction publique européenne.



**UNION SYNDICALE FEDERALE  
LUXEMBOURG**

Contact: [REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

[www.usf-Luxembourg.eu](http://www.usf-Luxembourg.eu)

